



Karine Dionne

Avocate

Parcours professionnel

Associée

Me Karine Dionne travaille principalement dans les domaines du droit immobilier, du litige civil et commercial et de résolution de différends de même qu'en faillite, insolvabilité et restructuration.

Me Dionne agit à titre de conseillère, représente des entreprises, personnes, sociétés immobilières, municipalités et commissions scolaires notamment dans le cadre de litiges.

Elle travaille aussi dans le cadre de dossiers impliquant des copropriétés, ainsi qu'en matière de fiscalité municipale et d'expropriation. Elle représente plusieurs institutions financières à l'occasion de l'exercice de leurs recours hypothécaires et dans le cadre de la protection de leurs sûretés ou encore dans des contextes de faillite et d'insolvabilité.

Me Dionne est aussi conférencière et rédige aussi différents articles, principalement en droit immobilier.

Implications

Elle s'implique auprès de l'Institut de développement urbain du Québec et de son Conseil régional de Québec ainsi qu'auprès du Réseau de gestionnaires et de copropriétaires du Québec.

Membre du Conseil de discipline du Barreau de Québec.

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4438

karine.dionne@steinmonast.ca

Services offerts

- Droit administratif et municipal
- Droit de la construction
- Droit immobilier
- Droit municipal et scolaire
- Expropriation
- Faillite, insolvabilité et restructuration
- Fiscalité municipale et évaluation municipale
- Institutions financières et services financiers
- Litiges et résolution des différends
- Responsabilité de produits et du fabricant

Formation

LL.B., Droit, 1995, Université Laval

Admission au barreau

1996